

INFORMATION TRIATHLON

Le samedi 14 et le dimanche 15 septembre, le Saint-Jean-de-Monts Vendée Triathlon Athlétisme organise les finales du Grand Prix de Triathlon D1 et D2, et le Championnat de France de Para Triathlon. Au regard des contraintes occasionnées pour les riverains et les professionnels, des dispositifs sont mis en place pour réduire au maximum les désagréments tout en permettant aux courses de se dérouler en toute sécurité.

Mesures concernant la circulation des véhicules :

Le samedi 14 de 7h à 19h et le dimanche 15 septembre de 8h à 13h, la circulation des véhicules sera interdite sur :

- l'avenue de la Forêt,
- l'avenue des Demoiselles entre l'avenue de la Forêt et l'avenue des Pins,
- l'avenue des Pins entre l'esplanade de la Mer et l'avenue des Mimosas,
- l'esplanade de la mer entre la rue Auguste Lepère et l'avenue Valentin.

Mesures concernant la circulation des cycles :

Du samedi 14 septembre à 8h au dimanche 15 septembre à 13h, la circulation des cycles sera interdite sur la piste cyclable de l'esplanade de la mer entre la rue Auguste Lepère et l'avenue Valentin.

Mesures concernant le stationnement :

Du jeudi 12 septembre à 7h au mardi 17 septembre à 18h, le stationnement des véhicules sera interdit sur l'esplanade de la Mer entre la rue Auguste Lepère et l'avenue de la Forêt, dans une zone délimitée.

Du samedi 14 septembre à 6h au dimanche 15 septembre à 13h, le stationnement des véhicules sera interdit :

- esplanade de la mer entre la rue Auguste Lepère et l'avenue de la Plage,
- avenue de la Forêt,
- avenue des Pins entre l'esplanade de la Mer et la rue des Mimosas,
- avenue des Demoiselles entre l'avenue de la Forêt et l'avenue des Pins.



Finale Championnat de France des clubs de D1 – Triathlon Series
Finale Championnat de France des clubs de D2
Samedi 14 septembre de 7h à 19h00

Championnat de France Paratriathlon
Dimanche 15 septembre de 8h à 13h

PLAN DES ROUTES BARREES

